

# Préservation des ressources naturelles en Afrique centrale Le comité de suivi régional de Ecofac VI en conclave à Libreville



Edwige Betah, ministre déléguée à l'Economie, a ouvert les travaux de Ecofac VI.



Phase de la signature de l'Accord, entre l'Union européenne et l'Agence nationale des parcs nationaux.

Innocent M'BADOUMA  
Libreville/Gabon

LA première session du Comité régional de la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles en Afrique centrale (Ecofac VI) s'est tenue hier, à Libreville. C'est la ministre déléguée à l'Economie, Edwige Betah, qui a ouvert les travaux qui regroupaient les participants de six pays, en plus du Gabon. En ouvrant ces assises, le membre du gouvernement a souhaité que Ecofac VI ne soit plus comme les précédents. Il faudra passer d'une conservation dure, tantôt stérile, à une conservation qui fait des res-

sources de la nature, des sources d'emplois et de richesses pour les Etats et les populations. « Le Gabon est conscient, qu'après la conservation, l'heure a sonné de passer à l'économie de la préservation. Il est temps de passer du capital naturel au capital productif des aires protégées, afin que la part de la conservation dans l'économie soit visible », a insisté Edwige Betah. Toujours en rapport avec le déploiement d'Ecofac VI, la ministre déléguée à l'Economie a souhaité que tous les aspects politique, juridique, institutionnel, financier et autres inhérents à la mise en œuvre réussie du programme soient clairement discutés lors des tra-



La salle lors de la cérémonie d'ouverture.

vau d'hier. Ces préoccupations ont été aussi celles du représentant de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). En plus de demander que Ecofac VI soit le lieu où l'économie verte prenne effectivement corps, le se-

crétaire général adjoint de la CEEAC a formulé l'idée que le cadre organisationnel et institutionnel de cette initiative soit défini, de manière à satisfaire toutes les parties impliquées. Pour sa part, Helmut Kultz, ambassadeur de

l'Union européenne au Gabon et ayant juridiction en Guinée équatoriale, à Sao Tomé-et-Principe et à la CEEAC, semble avoir saisi les préoccupations des autorités gouvernementales gabonaises et celles de la CEEAC. « L'Union européenne s'engage à favoriser l'intégration des priorités différentes telles que définies dans notre Programme indicatif régional », a-t-il souligné. S'adressant au secteur productif, Helmut Kultz a encouragé les différents opérateurs économiques à s'associer aux populations, gouvernements et institutions sur leurs sites d'interventions. Faits marquants à l'occasion de cette première ses-

sion du comité de suivi régional: la délégation de l'Union européenne et ses partenaires ont rendu publics des contrats en faveur de la conservation. Ainsi, renouvelant son engagement en faveur du programme Ecofac VI, l'Union européenne a signé un avenant à ce programme avec l'Agence nationale des parcs nationaux, à hauteur de 10 millions d'euros (6,56 milliards de francs CFA) additionnels. Elle a également signé un contrat de 2,8 millions d'euros en faveur de la poursuite des activités de gestion des parcs de la Lopé, Waka et Mayumba pour l'année 2018, toujours avec l'ANPN.

## Agriculture/Campagne de sensibilisation des jeunes

### Siat Gabon fait la promotion du métier de "saigneur d'hévéa"

I. M'B/ (Sur les notes de GOM)  
Libreville/Gabon


INTÉRESSER les jeunes aux métiers de l'hévéaculture. C'est le but des sessions de sensibilisation que Siat Gabon et l'Office national de l'emploi (ONE) organisent du 18 au 20 avril 2018. Cette opération de charme, qui voudrait toucher près de 200 saigneurs sur deux ans, connaîtra sa phase de lancement à Libreville, avant de s'étendre sur Ntoum et Kango. Les jeunes qui manifesteront un intérêt au programme recevront, pendant 30 jours, une formation au terme de laquelle les plus aptes seront retenus pour être mis sous CAJ (Contrat apprentissage jeunesse). Lesquels pourraient aboutir, « en cas de satisfaction, à un contrat à durée déterminée (CDD) ou même à un contrat à durée indéterminée (CDI) », a expliqué Blaise Amvougou, chef d'équipe ONE. Il est aussi à noter que cette opération, qui s'inscrit dans la droite ligne du programme d'amélioration de l'employabilité des



Des jeunes saigneurs d'hévéa à l'école, au village 2 de Siat à Mitzié.

jeunes initié par le chef de l'Etat en 2014, relève d'une convention signée entre Siat et l'Etat gabonais. Saisissant au bond la balle lancée par le président de la République, qui veut lutter contre les emplois précaires, l'entreprise s'engage à garantir un stage plutôt stable, dans un contexte d'emplois enca-

drés pour les 200 jeunes qui auront à bénéficier de la formation de saigneurs. Surtout pour ceux qui se seront distingués pendant la période du CAJ. Rendez-vous est donc pris avec les jeunes gabonais de 18 à 24 ans, sans emploi, et qui devront se rapprocher de l'Office national de l'emploi, à cet effet.



**COMMUNIQUE**

**SOCIÉTÉ NATIONALE IMMOBILIÈRE**

Dans le but de garantir une relance dans les meilleurs délais du programme des 3808 logements, la Société Nationale Immobilière (SNI) a lancé depuis le Lundi 28 Mars 2018, une opération dénommée « Opération 3808 ». Celle-ci a pour but de faire le point global du programme depuis son arrêt, d'établir les responsabilités de chaque partie à ce stade du projet et ultimement de mettre en place un mécanisme nouveau pour une reprise sereine des chantiers arrêtés.

Cette mise au point concerne les aspects suivants :

- ✓ Evaluation technique contradictoire du niveau d'exécution des chantiers;
- ✓ Etablissement du solde des avances de démarrages dû à la Société Nationale Immobilière;
- ✓ Mise en place d'un plan de relance des travaux pour chaque lot.


La Société Nationale Immobilière (SNI) réprécise que cette opération prendra fin le **Vendredi 4 Mai 2018** et invite à nouveau les entreprises qui ne sont pas encore manifestées à se rapprocher de notre siège sis à Likouala avant la date sus-indiquée.

Passé ce délai, la Société Nationale Immobilière se verra contrainte de recourir à d'autres voies afin d'établir les responsabilités de chaque partie.

Le présent communiqué tient lieu d'invitation individuelle pour toutes les entreprises concernées.

Fait à Libreville le 16 avril 2018

Le Directeur Général



Helmut KAMONOMO